

JOURNÉE DE DISTRIBUTION DE COMPOST ET POUSES D'ARBRES À BEAUHARNOIS

Beauharnois, le 5 mai 2025 – Avec le retour du printemps, les jardiniers et adeptes d'entretien paysager seront ravis d'apprendre que la distribution gratuite de compost est de retour cette année à Beauharnois ! Cette initiative de la MRC est une façon de remercier la population pour son excellente participation à la collecte des matières organiques depuis la mise en place du bac brun. Résidents, commerçants, restaurateurs sont tous invités à se servir du bac brun pour y déposer leurs résidus alimentaires et leurs résidus verts afin d'éviter que ces derniers se retrouvent à l'enfouissement. En 2024, leurs efforts collectifs ont permis de valoriser 7991 tonnes de résidus.

La distribution aura lieu à l'écocentre, situé au 50, chemin des Hauts Fourneaux, le samedi 10 mai de 9 h à midi, ou jusqu'à épuisement des stocks. Les citoyens intéressés devront apporter leurs propres pelles et contenants et ne seront autorisés qu'à remplir un maximum de 2 contenants à main (chaudière, sac ou boîte) par personne. La distribution sera effectuée selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

Le compost est une matière organique qui offre de nombreux avantages pour les sols. Il permet notamment :

- Un apport prolongé en éléments nutritifs ;
- Une meilleure pénétration et rétention de l'eau de pluie et des éléments fertilisants, selon les types de sols ;
- Une amélioration de la structure et de l'aération ;
- Une croissance optimale des racines.

DISTRIBUTION DE POUSES D'ARBRES

La Ville distribuera simultanément des pousses d'arbres gratuites à tous les citoyens intéressés, une initiative du Ministère des Ressources naturelles et des forêts. Ces pousses d'arbres seront aussi disponibles à la Pointe-du-Buisson !

Parmi les variétés disponibles, notons le Bouleau jaune, le Pin rouge, le Pin blanc, l'Épinette blanche et l'Érable à sucre. Les variétés disponibles ainsi que leurs quantités peuvent varier !

GUIDE DE PLANTATION

Même si votre pousse est petite, elle deviendra grande un jour. Il est crucial de prévoir un espace adéquat pour sa croissance future. Veillez attentivement à ce que ses branches et ses racines ne causent aucun dommage aux infrastructures, aux bâtiments, ni ne dérangent vos voisins.

Il est donc recommandé de :

- Laisser au moins 2 m de distance entre l'arbre et le terrain (clôture) de votre voisin ;
- Laisser au moins 2 m de distance entre l'arbre et l'entrée de service (bonhomme à eau) ;
- Ne pas planter d'arbre près d'une borne-fontaine (2 m de distance) ;
- Ne pas planter l'arbre dans l'emprise municipale (1 m de distance).

La Ville de Beauharnois encourage tous les jardiniers et adeptes d'entretien paysager à profiter de cette occasion unique pour améliorer la qualité de leurs sols et faire pousser de belles plantes et fleurs.

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Au Québec, en mai, nous célébrons le [Mois de l'arbre et des forêts](#). De nombreuses activités valorisant l'arbre, les forêts et leurs bienfaits ont lieu un peu partout à travers la province. À Beauharnois, vous pourrez profiter d'un rallye forestier dans le boisé de la Pointe-du-Buisson !

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546

communications@ville.beauharnois.qc.ca